

## **CTM DU 24 SEPTEMBRE : STABILISATION CONFIRMEE DES EFFECTIFS EN 2019 A LA DGAC**

Ce lundi 24 septembre s'est tenu le CT Ministériel budgétaire où a été présentée la déclinaison du PLF (Projet de Loi de Finance) 2019 dans notre ministère. La baisse des effectifs de 2% est reconduite pour le MTES en 2019, **sauf à la DGAC conformément au protocole.**

En effet le protocole social de la DGAC, signé en 2016 par FO et les autres OS (sauf la CGT), protège ses agents d'un nouveau coup de rabot sur les effectifs. Aussi en 2019, chaque départ à la retraite sera remplacé comme cela a été le cas en 2017 et 2018.

Pour FO, cela permet de ne pas détériorer davantage les conditions de travail des agents quels que soient les directions et services.

Néanmoins, FO a conscience que la situation actuelle est loin d'être satisfaisante. Les moyens techniques et humains nécessaires à la navigation aérienne sont insuffisants. Le refus d'embauche d'ouvriers d'Etat est irrecevable.

Aussi, lors du prochain protocole, FO continuera à défendre une hausse des effectifs pour tous les corps, et réclamera un plan ambitieux de modernisation de nos outils de travail, afin d'avoir les moyens d'accompagner une hausse de trafic qui s'inscrit dans la durée.

**FO, signataire du protocole, est un acteur majeur de la défense des personnels !**

**Vos représentants FO :**

**Olivier Richard**

**Dominique Thomas**

**Laurent Notebaert**

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

